

Table des matières

LES MOYENS	1
Les effectifs	1
Effectif bénévole	1
Changement de procédures	1
L'HÉBERGEMENT D'URGENCE	2
Présentation du dispositif.....	2
Nombre de nuitées d'urgence et moyenne de séjour	3
Nombre de personnes hébergées	4
Composition des ménages	4
Ages des adultes.....	4
Ages des enfants	5
LES DISPOSITIFS D'INSERTION SOCIALE	8
L'activité	8
Nombre de nuitées hébergement d'insertion dans l'année.....	8
Durée de séjour (en jours).....	9
Nombre de personnes hébergées	9
Composition des ménages.....	9
Age des adultes	10
Age des enfants	10
Nombre de prise en charge au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance	10
Nuitées et taux d'occupation	10
Origine géographique des ménages	11
ÉTUDES SUR LES MÉNAGES SORTIS EN 2017	12
Les ménages sortis en 2017	12
Composition des ménages sortis en 2017	12
Situation des ménages à l'entrée	13
Ressources principales du ménage.....	14
Les sorties des ménages vers le logement.....	15
Parcours d'accès au logement des ménages	16
ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2017	17
LES PERSPECTIVES 2018	19

LES MOYENS

Les effectifs

	Directeur	Directeurs adjoints	Secrétaire	Equipe sociale	Veilleurs de nuit
Camus	1				
Cherpa		1	1	8	2
Chambrierie (CHRS)					
Slex					
Dolbeau					
Loches					
Chinon					
TOTAL					

L'équipe professionnelle du Cherpa se compose de 8 travailleurs sociaux, de 2 veilleurs, d'une secrétaire et d'un responsable de service. Cette année 2017, en termes de gestion du personnel, a quelque peu impacté le fonctionnement. En effet, un poste de travailleur social a été « gelé » suite au départ en congés sans solde d'une professionnelle. Cette disposition a été un frein pour la pérennité de certaines activités et a demandé un investissement plus fort des professionnels de terrain.

Effectif bénévole

	2016	2017	Evolution
Accueil	3	3	0 %
Aide au devoir	0	0	0 %
Cours de français	0	0	0 %
Contes enfants	0	0	0 %

Bien qu'il y avait théoriquement 3 bénévoles retraités, 2 ont pleinement assuré une présence régulière sur des permanences d'accueil au contact des personnes accueillies.

Changement de procédures

Un élément important qui ressort sur cette année 2017 est l'explosion du nombre de jeunes mineurs isolés accueillis au Cherpa pour se restaurer. La répercussion est celle connue au niveau national avec une masse de jeunes MNA à absorber par les Conseils Départementaux au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ainsi, nous sommes passés d'une trentaine de jeunes accueillis au printemps 2017 à une centaine fin décembre de la même. Dans ce contexte, il faut souligner que le Conseil Départemental a sollicité l'Association pour le sous traitement de l'accompagnement social de 60 jeunes hébergés en hôtel. Ce service a débuté en juillet sous l'égide du PSM.

L'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Présentation du dispositif

Services	Typologie des places	places 2016	places 2017
SLEx	Urgence 303	0	33
Cherpa	Urgence sous contrat (1 mois renouvelable), A la semaine et à la nuit	6	6
		6	6
Camus	Urgence, en appartement (6 appts)	20	20
Chinon	Urgence (1 appt)	3	3
Dolbeau	Urgence sous contrat (appts) Logements d'urgence	25	25
		95	95
Hôtels	Hôtels tous publics	17	17 A vérifier
	Hôtels 303	29	29 A vérifier
TOTAL Urgence		201	

Le Cherpa fonctionne sur deux logiques d'hébergement inchangées depuis 2016 et qui répondent aux besoins des personnes.

- La logique dite « d'urgence SIAO/115 », proposant un hébergement de courte durée (7 nuits) sans offrir un accompagnement social par l'équipe du Cherpa.
- La logique dite « Urgence sous contrat » concerne les personnes qui ont établi un contrat d'accueil d'un mois renouvelable en fonction des objectifs.

6 Places d'urgence SIAO/115 :

- L'orientation est faite exclusivement par le 115 et peut amener à des renouvellements de prise en charge. L'accompagnement social global est assuré par l'équipe sociale du PSM. Néanmoins, l'équipe du Cherpa assure une écoute et porte une intention de proximité envers ces personnes accueillies.
- Une fiche « relais » qui reprend les démarches qui ont été engagées, sera envoyée au SIAO à chaque fin de séjour. Le Cherpa peut donc faire des propositions d'orientation.

6 Places d'urgence sous contrat :

- Après évaluation de l'équipe sociale, une personne peut être accueillie sous contrat. Le Cherpa lui fait signer un contrat de séjour qui engage la personne et la structure dans un accompagnement social. Le dispositif de l'urgence au Cherpa concerne uniquement des hommes seuls.

Durée de séjour (en jours) en nombre de personnes

URGENCE	2016	2017	Evolution
Urgence HEBERGEMENT			%
Inférieur à 8 jours	66	44	-30,33 %
De 8 jours à 6 mois	71	63	-11,27 %
De 6 mois 12 mois	4	5	25,00 %
De 12 mois à 18 mois	0	0	0,00 %
De plus de 18 mois	0	0	0,00 %
Urgence LOGEMENT			%
Inférieur à 8 jours			%
De 8 jours à 6 mois			%
De 6 mois 12 mois			%
De 12 mois à 18 mois			%
De plus de 18 mois			%
TOTAL URGENCE HEBERGEMENT ET URGENCE LOGEMENT			%

Nous pouvons observer une baisse significative dans la durée de séjour en nombre de journées pour les personnes accueillies en urgence au Cherpa. Cette légère baisse s'explique par la fermeture d'une chambre accueillant 2 personnes pendant une durée de 3 mois. A noter, que 3.9 personnes sur 10 sont accueillies pour un séjour inférieur à 8 jours, ce qui est légèrement moins élevé que les 4.7 usagers de 2016. Le plus grand pourcentage concerne néanmoins des séjours entre 8 jours et 6 mois, soit 1 personne sur 2 comme ce fut le cas en 2016.

Nombre de nuitées d'urgence et moyenne de séjour - en nombre de personnes

URGENCE HEBERGEMENT ET LOGEMENT	2016	2017	Evolution
Nuitées	4255	4214	-0,96 %
Personnes	141	112	-20,56 %
Durée moyenne (en jours)	30	37	23,33 %

Là encore, il est aisé de constater une légère diminution du nombre de personnes accueillies (-0.96%) qui s'explique là encore par la fermeture d'une chambre d'urgence. Le nombre de personnes accueillies passe alors de 141 en 2016 à 112 en 2017 soit une baisse significative de 20.56% mais ce sont des individus qui s'installent plus durablement avec une moyenne de 37 jours, soit une hausse marquée de 23.33%.

Nombre de personnes hébergées - en nombre de personnes

URGENCE HEBERGEMENT ET LOGEMENT	2016	2017	Evolution
Homme	141	111	-21,28 %
Femme	0	1	0,00 %
Enfant	0	0	0,00 %
Total	141	112	-20,00 %

Dans la lignée des commentaires précédents, nous ne pouvons que déplorer une baisse du nombre de personnes accueillies soit 20% en raison de la fermeture prolongée d'une chambre d'urgence durant 3 mois.

Composition des ménages - en nombre de personnes

URGENCE HEBERGEMENT ET LOGEMENT	2016	2017	Evolution
Homme seul	141	110	-21,99 %
Femme seule	0	0	0,00 %
Couple sans enfant	0	2	200,00 %
Couple avec enfant	0	0	0,00 %
Femme seule avec enfant	0	0	0,00 %
Homme seul avec enfant	0	0	0,00 %
Total	141	112	-20,57 %

Le Centre d'hébergement Le Cherpa n'accueille à ce jour que des hommes seuls de plus de 18 ans en accueil d'urgence. Une exception a toutefois été faite pour l'accueil d'un couple orienté par le 115 durant cette année 2017 pour raison médicale de l'homme qui nécessite la présence de sa compagne.

Âges des adultes - en nombre de personnes

URGENCE HEBERGEMENT ET LOGEMENT	2016	2017	Evolution
18-24 ans	35	21	-40,00 %
25-34 ans	36	40	11,11 %
35-44 ans	34	28	-17,64 %
45-54 ans	18	11	-38,90 %
55 ans et plus	18	12	-33,33 %

Au Cherpa, 3,5 hommes accueillis sur 10 sont âgés entre 25 et 34 ans. C'est la seule catégorie qui a augmenté (11,11%) depuis l'année 2016 et qui représente 40 individus soit l'effectif le plus marqué. A l'inverse, la tranche des 18/24 ans a chuté de 40% ainsi que celle des 45/54 ans qui a diminué de 38,90%.

Ages des enfants - en nombre de personnes

URGENCE HEBERGEMENT ET LOGEMENT	2016	2017	Evolution
0- 3 ans	0	0	0,00 %
4-6 ans	0	0	0,00 %
7-12 ans	0	0	0,00 %
13-17 ans	0	0	0,00 %
18 ans et plus	0	0	0,00 %

Aucun public mineur n'est accueilli dans cette structure qu'est le Cherpa.

ÉTUDES SUR LES MÉNAGES ACCUEILLIS TOUS DISPOSITIFS D'URGENCE CONFONDUS SORTIS EN 2017

Les ménages sortis en 2017

URGENCE	2016	2017	Evolution
Nombre de personnes			%
Nombre de ménages			%
Nombre de nuitées			%
Durée de séjour (en jour/personne)			%

VOIR AVEC LE 115

Composition des ménages sortis en 2017

URGENCE	2016	2017	Evolution
Homme seul			%
Femme seule			%
Couple sans enfant			%
Couple avec enfant			%
Femme seule avec enfant			%
Homme seul avec enfant			%
Total			%

VOIR AVEC LE 115

Situation des ménages à l'entrée

URGENCE	2016	2017	Evolution
Logement privé			%
Logement HLM			%
Autre CHRS			%
Autre Structure sociale			%
LHSS			%
Structure médicale	1	0	-100,00 %
Logement gratuit			%
Logement précaire			%
Sans Domicile Fixe	140	112	-20,00 %
Conditions de logement inconnues			%
Sous location			%
Sortant de prison			%
Autres			%
Total	141	112	-20,56 %

Pour l'année 2017, il est aisé de constater que l'ensemble des personnes proviennent d'une situation où ils étaient considérés comme sans domicile fixe.

Ressources principales du ménage

Types de ressources - URGENCE	2016		2017		Evolution
	Situation à l'entrée	Situation à la sortie	Situation à l'entrée	Situation à la sortie	%
RSA	11		5		-54,54 %
Travail ou stage	1		4		300,00 %
Pôle Emploi	0		2		200,00 %
Prestations familiales	0		0		0,00 %
Autres allocations	5		1		-80,00 %
Autres ressources	0		0		0,00 %
Sans ressource	124		100		-19,35 %
Total	141		112		-20,56 %

VOIR AVEC LE 115 POUR LES CHIFFRES DE SORTIE

Recouvrement et participation à l'hébergement

Les sorties des ménages vers le logement

Type de logement - URGENCE	2016	2017	Evolution
Tour(s) Habitat			%
Touraine Logement			%
Val Touraine Habitat			%
La Tourangelle			%
Autres bailleurs sociaux			%
Pension de Famille			%
Parc privé			%
FICOSIL			%
Résidence sociale			%
Sous-total logement			%
CHRS éclaté			%
CHRS collectif			%
Logements temporaires			%
Sous-total Hébergement			%
Retour domicile			%
Ami			%
Retour famille			%
Exclusion, fin de PEC, incarcération			%
Inconnu			%
Autres			%
Sous-total			%
Total			%

VOIR AVEC LE 115

Parcours d'accès au logement des ménages

URGENCE	2016	2017	Evolution
Nombre dépôt logement			%
Nombre accédant au logement			%
Nombre DRE			%
Parcours le + court*			%
Parcours le + long*			%
Délai moyen			%
Nombre FSL			%
Total			%

VOIR AVEC LE 115

LES DISPOSITIFS D'INSERTION SOCIALE

Au sein du Cherpa, le dispositif CHRS se décline par des lits dits d' « insertion » ou de « stabilisation » et complète les 12 lits d'urgence.

L'activité - du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

Nombre de nuitées hébergement d'insertion dans l'année

INSERTION	Nombre de places	2016	2017	Evolution
CHRS	15	4596	4758	3,52 %
Stabilisation	14	5319	5088	-4,34 %
Logements temporaires				%
Total	29	9956	9846	1,10 %

La baisse du nombre de nuitées au CHERPA s'explique par les difficultés d'orientation des personnes par le SIAO. En effet, bien souvent les orientations du SIAO ne sont pas toujours actualisées et demandent à l'équipe sociale un travail en amont pour sensibiliser la personne aux enjeux d'un accueil en CHRS. En effet, il peut y avoir un écart entre la demande d'un prescripteur et celle de l'utilisateur. La durée d'attente peut aussi éloigner les personnes et les pousser à trouver d'autres solutions alternatives plus ou moins précaires. Les délais entre chaque visite d'admission et d'intégration entraînent régulièrement des jours de carence expliquant la baisse du taux de nuitées sur l'année.

Durée de séjour (en jours) et en nombre de personnes

INSERTION	2016	2017	Evolution
CHRS			
Inférieur à 8 jours	1	0	-100,00 %
De 8 jours à 6 mois	24	11	-54,16 %
De 6 mois 12 mois	8	12	50,00 %
De 12 mois à 18 mois	1	0	-100,00 %
De plus de 18 mois	0	0	0,00 %
Stabilisation			
Inférieur à 8 jours	6	0	-100,00 %
De 8 jours à 6 mois	18	13	-27,77 %
De 6 mois 12 mois	7	14	100,00 %
De 12 mois à 18 mois	1	0	-100,00 %
De plus de 18 mois	0	0	0,00 %
TOTAL CHRS et STABILISATION	66	50	-24,24 %
Logements temporaires			
Inférieur à 8 jours			%
De 8 jours à 6 mois			%
De 6 mois 12 mois			%
De 12 mois à 18 mois			%
De plus de 18 mois			%
TOTAL LT			

Force est de constater qu'en 2017, que l'on soit sur la dimension « insertion » ou « stabilisation », la durée de séjour type oscille entre 2 modalités de durée de séjour. 26 personnes demeurent ainsi de 6 à 12 mois, ce qui est légèrement supérieur aux 24 personnes accueillies entre 8 jours et 6 mois.

Durée moyenne de séjour (en jours) et en nombre de personnes

INSERTION	2016	2017	Evolution
CHRS	131	207	58,80 %
Stabilisation	171	188	9,94 %
Logements Temporaires			%
Total	151	197	30,80 %

La durée moyenne de séjour semble laisser apparaître une nette augmentation de 30.80% par rapport à l'année précédente et qui s'explique par des parcours d'accompagnements complexes.

Nombre de personnes hébergées

INSERTION	2016			2017			Evolution		
	CHRS	Stab	LT	CHRS	LT	Stab	CHRS	STAB	LT
Femmes	12	11		6		12	-50,00 %	9,00 %	%
Hommes	23	20		17		15	-26,00 %	-25,00 %	%
Enfants	0	0		0		0	0,00 %	0,00 %	%
Total	35	31		23		27	-13,00 %	-13,00 %	%

Au vu de l'augmentation de la durée moyenne de séjour, il se dessine un nombre moins important de personnes hébergées. Ainsi, nous sommes passés de 66 en 2016 à 50 en 2017 soit une baisse de 16 points.

Composition des ménages

INSERTION	2016			2017			Evolution 2017			Evolution globale
	CHRS	Stab	LT	CHRS	Stab	L T	CHRS	Stab	LT	%
Homme seul	20	17		16	12		-0,2%	-29,41%	%	-24,32%
Femme seule	7	8		5	9		-0,29%	12,50%	%	-6,67 %
Couple sans enfant	4	3		2	6		-100%	200,00%	%	-42,86 %
Couple avec enfant	0	0		0	0		%	%	%	0,00 %
Femme seule avec enfant	0	0		0	0		%	%	%	0,00 %
Homme seul avec enfant	0	0		0	0		%	%	%	0,00 %
Total	31	28		23	27		-29,03%	-14,29%	%	-22,03 %

En termes de structuration, l'ensemble des ménages est composé à 84% de personnes seules. Les 16% restants sont des couples. Cette particularité s'est aussi illustrée l'année précédente. Pour être plus concis sur la composition des ménages composés d'une seule personne, les femmes représentent un peu plus de 33% de cette catégorie.

Age des adultes – en nombre de personnes

INSERTION	2016			2017			Evolution		
	CHRS	Stab	LT	CHRS	Stab	LT	CHRS	STAB	LT
18-24 ans	7	9		6	9		-14,29%	0,00%	%
25-34 ans	6	4		3	2		-50,00%	-50,00%	%
35-44 ans	10	5		7	4		-30,00%	-20,00%	%
45-54 ans	5	6		5	5		0,00%	-16,67%	%
55 ans et plus	7	7		2	7		-71,43%	0,00%	%
Total	35	31		23	27		-34,29%	-12,90%	%

La tranche d'âge (18/24 ans) est la plus représentée avec 15 résidents soit 30% de l'effectif concerné. Suivent ensuite les tranches d'âge 35/44 ans avec 11 individus et celle des 45/54 ans. Nous n'observons pas de cassure singulière entre les âges. Ainsi, la tranche 18/34 ans représente 40 % de l'effectif et celle des 35/54 correspond à 42%. Et passé l'âge de 55 ans, ils ne sont plus 18%.

Age des enfants en nombre de personnes

INSERTION	2016			2017			Evolution		
	CHRS	Stab	LT	CHRS	Stab	LT	CHRS	Stab	LT
0 - 3 ans							%	%	%
4 - 6 ans							%	%	%
7 - 12 ans							%	%	%
13 - 17 ans							%	%	%
18 ans et plus							%	%	%
Total							%	%	%

Non concerné

Nombre de prise en charge au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance

INSERTION	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution
Nombre d'enfants						%
Nombres de mères						%
Total						%

Non concerné

Nuitées et taux d'occupation

INSERTION	2016			2017			Evolution
	CHRS	Stab	Total	CHRS	Stab	Total	
Nombre de places conventionnées	15	14	29	15	14	29	0,00%
Nombre de nuitées théoriques	5475	5110	10585	5475	5110	10585	0,00%
Nombre de nuitées réelles	4596	5319	9915	4758	5088	9846	-0,70%
Taux d'occupation	84,00 %	104,00%	94,00 %	86,90%	99,56%	93,00%	-1,06%

Nous pouvons observer que le taux d'occupation en termes de nuitées en 2017 est de 93%. Cette perte de 7% des nuitées s'explique par les freins pour intégrer de manière rationnelle les personnes accueillies via le SIAO (refus, difficultés à entrer en contact, public structure non adaptée à la problématique de l'usager... De même, les travaux d'amélioration du bâtiment sont aussi synonymes de perte de nuitées).

Origine géographique des ménages

INSERTION	2016		2017	
	UE	Hors UE	UE	Hors UE
CHERPA	44	22	21	29
Nationalités différentes				

Globalement, au sein de notre structure d'hébergement Le Cherpa, il se dessine un relatif équilibre dans le public accueilli avec 42% des personnes issues de l'Union Européenne et 58% hors UE. Les personnes considérées comme « hors UE » sont le plus souvent issus des pays de l'Est, d'Afrique ou encore dans une moindre mesure de pays d'Asie centrale comme l'Afghanistan. Cela s'explique par les mouvements migratoires de crise observés au niveau international. Cette lecture s'oppose à celle de 2016 où les résidents du Cherpa étaient majoritairement issus d'Europe soit 6.6 résidents sur 10.

ÉTUDES SUR LES MÉNAGES SORTIS EN 2017 (CHRS, Stab et LT)

Les ménages sortis en 2017

INSERTION	2016		2017		Evolution	
	CHRS+Stab	LT	CHRS+Stab	LT	CHRS+Stab	LT
Nombre de personnes	37		25		-32,43 %	%
Nombre de ménages	32		21		- 34,37 %	%
Nombre de nuitées	4352		3642		-16,31 %	%
Durée de séjour (en jour/personne)	117		145		23,93 %	%

L'année révèle une chute significative dans le nombre de ménages sortis en passant de 37 ménages en 2016 à 25 en 2017. Pour ce qui est du nombre de nuitées sur l'année, il est aisé de constater là encore une nette baisse du nombre de nuitées (16.31%) expliquée par la mise en place de travaux et de l'arrivée complexe de certains résidents. Le corolaire de cette baisse de sortie est la durée moyenne de séjour qui augmente de 23.93%, on passe ainsi de 117 jours en moyenne en 2016 à 145 en 2017.

Composition des ménages sortis en 2017

INSERTION	2016		2017		Evolution	
	CHRS+Stab	LT	CHRS+Stab	LT	CHRS+Stab	LT
Homme seul	20		12		-40,00 %	%
Femme seule	7		5		-28,57 %	%
Couple sans enfant	5		8		60,00 %	%
Couple avec enfant	0		0		0,00 %	%
Femme seule avec enfant	0		0		0,00 %	%
Homme seul avec enfant	0		0		0,00 %	%
Total	32		25		-21,90 %	%

De manière globale, il y a une baisse marquée de 21.90% des ménages sortis en 2017 par rapport à l'année 2016, on est ainsi passé de 32 à 25 ménages. Contrairement aux autres typologies, il faut noter que seuls les ménages considérés comme couples sans enfants ont progressé passant de 5 à 8. Cette baisse des ménages sortis s'explique grandement par des situations d'accompagnement difficiles qui nécessitent du temps. Toutefois, ce travail de proximité auprès des résidents de longue haleine laisse entrevoir des sorties dites positives pour le premier trimestre 2018.

Situation des ménages à l'entrée

INSERTION	2016		2017		Evaluation	
	CHRS+Stab	LT	CHRS+Stab	LT	CHRS+Stab	LT
Logement privé	0		0		0,00 %	
Logement HLM	3		1		-66,67 %	
Autre CHRS	4		1		-75,00 %	
Autre Structure sociale	4		3		-25,00 %	
LHSS	1		1		0,00 %	
Structure médicale	2		1		-50,00 %	
Logement gratuit	9		6		-33,33 %	
Logement précaire	1		0		-100,00%	
Sans Domicile Fixe	7		6		-14,29%	
Conditions de logement Inconnues	0		0		0,00%	
Sous location	0		0		0,00%	
Sortant de prison	1		0		0,00%	
Autres	0		2		200,00%	
Total	32		21		-34,38%	

Sur l'ensemble des ménages à l'entrée au CHRS Le Cherpa, les deux premiers motifs soit 6 personnes chacun, sont une absence de domicile fixe et une provenance d'un logement gratuit soit 57% des ménages à l'entrée. Une part moins significative des ménages était issus d'« autres structures sociales » (14%), « autres situations non connues » (9%). S'ensuit avec un pourcentage de 5% chacun les situations de « Logement HLM », « autres CHRS », « LHSS » et « structures médicales ». Et même si le nombre est moins conséquent entre 2016 et 2017, passant de 32 entrées à 21, les situations à l'entrée, malgré quelques nuances, restent globalement identiques.

Ressources principales du ménage

Types de ressources - INSERTION	2016				2017				Evolution sur 2017	
	Entrant CHRS+Stab	Sortant CHRS+Stab	Entrant LT	Sortant LT	Entrant CHRS+Stab	Sortant CHRS+Stab	Entrant LT	Sortant LT	CHRS+Stab	LT
RSA	12	18			10	7			-30,00 %	%
Travail ou stage	2	2			0	3			300,00 %	%
Pôle Emploi	1	2			1	2			100,00%	%
Prestations familiales	0	0			0	0			0,00 %	%
Autres allocations	1	2			1	2			100,00 %	%
AAH	4	5			0	0			0,00%	%
Retraite	0	0			0	0			0,00%	%
Autres ressources	0	0			1	0			-100,00 %	%
Sans ressource	12	3			8	7			-12,50 %	%
Total	32	32			21	21			0,00 %	%

Globalement, il est aisé de constater que le plus grand nombre de ménages entrants sont bénéficiaires du RSA à 47.6% ou sans ressources à 38.1% ; cela étant sensiblement inférieur à l'année 2016.

Sur la question, on peut observer entre les deux années que le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté de 6 points entre les entrants et sortants en 2016 et en 2017, à l'opposé il y a une baisse de 3 points. Sur l'aspect des personnes sans ressources, il y a une baisse de 9 points pour l'année 2016 alors que cette baisse n'est que d'un point sur l'année 2017. Cela s'explique par une catégorie de personnes qui n'ont pas accès à des ressources d'assistance ou d'assurance.

Les sorties des ménages vers le logement

Type de logement	2016		2017		Evolution	
	CHRS+Stab	LT	CHRS+Stab	LT	CHRS+Stab	LT
Tour(s) Habitat	3		2		-33,00%	
Touraine Logement	1		1		0,00%	
Val Touraine Habitat	0		0		0,00%	
La Tourangelle	0		0		0,00%	
Autres bailleurs sociaux	1		0		-100,00%	
Pension de Famille	1		0		-100,00%	
Parc privé	0		2		200,00%	
FICOSIL	0		0		0,00%	
Résidence sociale	1		0		-100,00%	
Sous-total logement	7		5		-28,57%	
CHRS éclaté	1		1		0,00%	
CHRS collectif	7		2		-71,43%	
Logements temporaires	0		0		0,00%	
Sous-total Hébergement	8		3		-62,50%	
Retour domicile	0		0		0,00%	
Ami	1		2		100,00%	
Retour famille	0		0		0,00%	
Exclusion, fin de PEC, incarcération	10		7		-30,00%	
Inconnu	0		2		200,00%	
Autres	11		2		-81,82%	
Sous-total	22		13		-41,00%	
Total	37		21		-43,24%	

Concernant la question forte du nombre de sorties des ménages vers le logement, il est important de nuancer les chiffres et les commentaires. D'emblée, au-delà des orientations travaillées dans le cadre de l'accompagnement social qui aboutissent sur une sortie dite positive, le nombre de sorties déficientes (exclusion, fin de PEC, autres...) ,qui n'aboutissent pas à une solution d'hébergement ou de logement pérenne est quasi constant cette année en étant aux alentours de 60 %. Ainsi, sur 21 sorties établies en 2017, 13 personnes partent de la structure sur ce mode, soit 62%. Il s'agit de départs volontaires de personnes qui n'adhèrent plus aux modalités d'accompagnement et accèdent un hébergement précaire chez un tiers ou bien de personnes qui sont exclues de la structure suite à des comportements violents et/ou déviant, d'autres encore retournent à la rue ou sont soumis à une incarcération. Ces sorties dites « négatives » sont parfois nécessaires pour la personne et s'intègrent à un parcours d'insertion qui n'est pas toujours constant et un échec à un moment donné peut parfois se révéler profitable pour un usager.

Pour l'année 2017, 5 usagers ont pu accéder à un logement dont 2 dans le parc privé, ce qui représente 23.8 % des sorties. Néanmoins, il se dessine une part à 14%3, soit 3 résidents, qui accèdent à des modalités de logement adaptées (autre CHRS, pension de famille ou résidence sociales).

Parcours d'accès au logement des ménages

INSERTION	2016		2017		Evolution	
	CHRS+Stab	LT	CHRS+Stab	LT	CHRS+Stab	LT
Nombre dépôt logement	5		9		80,00 %	
Nombre accédant au logement	7		5		-28,58 %	
Nombre DRE	1		8		700,00 %	
Parcours le + court*	66		217		228,79 %	
Parcours le + long*	134		365		172,39 %	
Délai moyen	98		291		196,94 %	
Nombre FSL	1		0		-100,00 %	
Total	312		895		186,86 %	

La question du parcours d'accès au logement des ménages laisse entrevoir des données intéressantes. Ainsi, même si le nombre d'accédant au logement est plus prononcé en 2016 avec 7 personnes qui obtiennent un logement que sur l'année 2017 avec 5 individus, on peut observer que le nombre de dépôts de logement a augmenté de 4 points entre 2016 et 2017 et le nombre de DRE a augmenté de 7 points, ce qui laisse entrevoir des prémices de relogement pertinents pour l'année 2018.

L'année 2017 illustre aussi un hébergement avec un délai moyen de 291 jours qui dépasse largement celui de 2016 qui annonçait une durée de moyenne de 98.

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2017

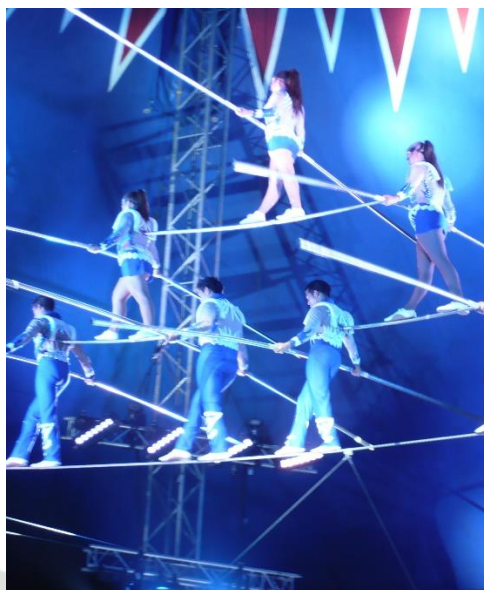
La participation des usagers en CHRS

Je tiens à mettre en avant le réel effort d'une mise en place d'une dynamique de participation des usagers. En effet, au-delà des réunions dédiées à l'ensemble des résidents, un réel Conseil de Vie Sociale s'est instauré en se basant sur un groupe de 4/5 personnes pour cette année 2017. Dès lors, des temps de réflexion sont régulièrement instaurés (1 fois par mois) pour questionner, réfléchir, débattre sur la vie de l'établissement que ce soit sur la vie quotidienne (bar associatif, règles de vie, problèmes de maintenance ...) ou des temps forts (voyage Alpes Mancelles, fête de fins d'année...)

L'animation socio-culturelle et sportive au CHERPA

Ce versant d'animation a été quelque peu basculé par le gel d'un poste en basculant la professionnelle sur des temps de permanence plus conséquents. Néanmoins des actions régulières ont pu être maintenues notamment les ateliers sportifs menés par l'UFOLEP 2 fois par semaine et les randonnées découvertes dans le département qui ont abouti en février 2017 à un séjour de 3 jours dans les Alpes Mancelles. N'oublions pas non plus les festivités ponctuelles (cirque international à Tours, cinéma) ou celles de fin d'année qui ont demandé un investissement fort des professionnels et des résidents.





Aboutissement du projet *Humanisation*

Au niveau du bâti du Cherpa, l'année 2017 a permis de finaliser le projet humanisation. En effet, toute la toiture de la salle de restauration été refaite ainsi que la mise en peinture intérieur. De même, il a été changé une grande partie des menuiseries (fenêtres et volets). Pour finir, des travaux d'embellissement ont été réalisés à l'accueil de la structure.



LES PERSPECTIVES 2018

Finaliser l'amélioration du bâti pour améliorer l'accueil et le bien être des personnes accueillies

Dans l'intérêt des usagers qui y résident et des salariés qui y travaillent, nous allons poursuivre l'amélioration des espaces privés (mise en peinture des chambres) ainsi que les lieux collectifs comme la cafétéria ou bien les parties communes aux étages (couloirs, sanitaires...). Ces aspects matériels sont essentiels et viennent se combiner à l'accompagnement social, aux projets collectifs et permettent ainsi un « ancrage » fort de la personne sur son lieu de vie.

Mise en place de nouveaux temps forts autour de l'animation

Depuis le début l'année 2018, l'animatrice du socio-culturel développe 2 nouveaux temps forts sur le Cherpa.

-Le premier concerne des **ateliers** de création artistique en petit groupe ou en individuel. Il s'agit de la réalisation de tableaux muraux et de relooking d'objets du quotidien pour que les usagers puissent décorer et investir leurs espaces privés.



-Le second projet concerne un projet partenarial avec l'Association « *Barque to the future* » autour de la mise en place d'un jardin familial partagé début avril. Ce projet sera source d'apports pour nos usagers accueillis. Ainsi, ce type d'espace constitue à la fois un lieu de **vie sociale** (liens nouveaux entre résidents et usagers de la Barque et aussi avec les autres acteurs des jardins), propice à la **découverte de la nature** et sera aussi un lieu **de détente** et de **loisir** extérieur au Cherpa qui peut être enfermant et ankylosant pour certains des usagers accueillis.



La participation des résidents

Nous souhaitons garder le cap pour un investissement fort des résidents au sein du Cherpa. Toutefois, nous souhaitons la présence plus régulière d'usagers au sein même d'instances de la Fédération des Acteurs de la Solidarité. En effet, il semble important que nos usagers concernés par les situations de précarité ou de pauvreté, se sentent et (re)deviennent citoyens par le déploiement du pouvoir d'agir (contribuer au changement sociétal, valoriser son expérience de vie, être écouté en toute équité).

Par cette participation réflexive au conseil consultatif des personnes accueillies et accompagnées (CCPA) de la région Centre, il s'agira de passer d'une parole individuelle à une parole collective. Chacun peut ainsi apporter son expertise à partir de ses expériences personnelles

